

## EDITO

**L'**hiver est là ; et, comme chaque année, au grand étonnement des médias « Ça par exemple ! Il fait froid et il neige en hiver sur le continent européen ! » Et hop, sans doute en raison de l'effet de contraste, le SDF voit mieux sur la neige, surtout quand il ne bouge plus, tout raidi par le gel. Alors, on s'écrie : « Le froid tue ! »

Non, sombres pantins audiovisuels à la solde des faiseurs de crise, ce n'est pas le froid qui tue, c'est la pauvreté, c'est la sous-alimentation et le mal-logement (comme vous le dites si bien).

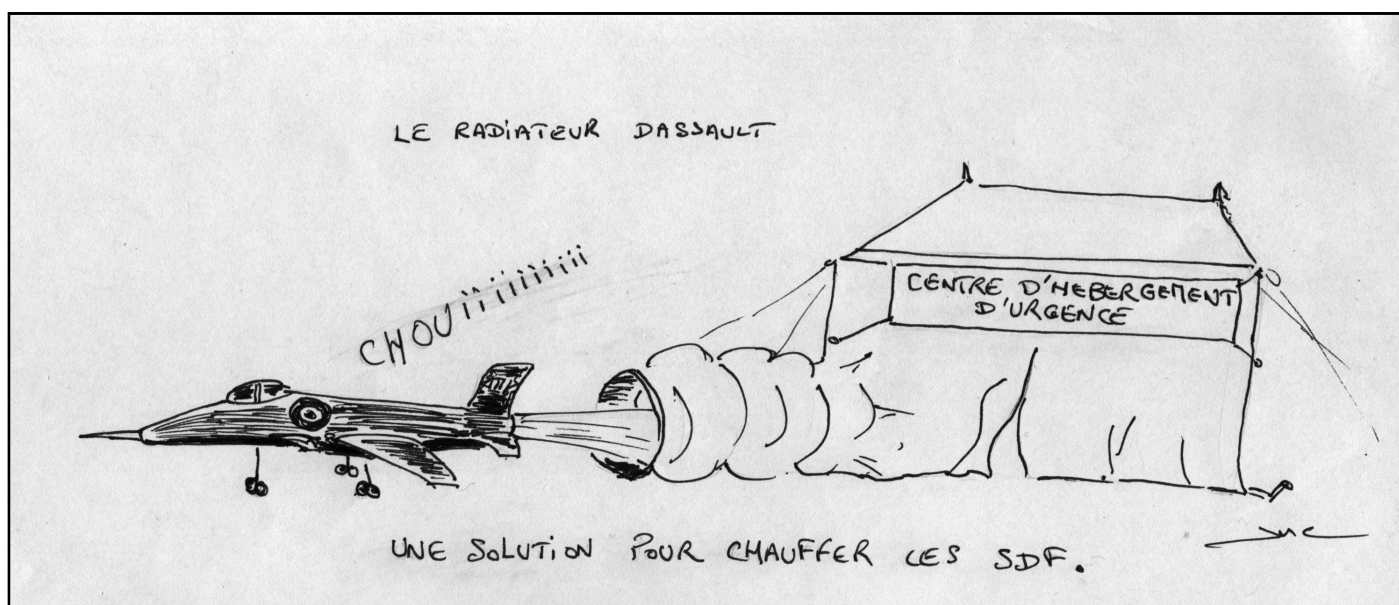
La Cigogne n'a pas entendu parler de décès parmi les occupants de logements cossus des beaux quartiers, pourtant la température extérieure y est tout aussi basse.

Et cette pauvreté, cette précarité, les faiseurs de crise, non seulement nous annoncent leur augmentation, mais la recommandent pour ressortir de la crise de la dette. Il serait donc plus exact de dire que la gouvernance dans la rigueur tue !

Mais il y a tout de même de bonnes nouvelles. C'est par ces termes qu'un journaliste radio a annoncé l'achat d'avions Rafale par le gouvernement indien. En effet, grâce à cette vente miraculeuse, M. DASSAULT Fils (vous savez, le beau Serge, qui dès qu'on le pose derrière un micro crache sur le statut de la Fonction Publique, les fonctionnaires et les fainéants de tous poils) va faire économiser de l'argent à l'État.

Tiens donc, et comment cela ?

Tout simplement parce que l'État ayant passé un contrat d'achat de 11 Rafale (à 150M d'€ pièce environ) par an au beau Serge, grâce aux Indiens, peut se dispenser de sa commande annuelle en 2012. Quand on sait que le Rafale, malgré le fait qu'il soit une merveille de technologie guerrière, est commercialement parlant la plus énorme absurdité connue dans le domaine de l'industrie aéronautique puisque deux à trois fois plus cher que les avions concurrents et inapproprié aux besoins des armées modernes, on s'interroge sur les choix financiers de nos chers gouvernants. Quant au beau Serge, ne serait-il pas un peu un fonctionnaire de luxe, finalement ?



## Un battement d'ailes de papillon à Lyon et c'est toutes les trésoreries de France qui saturent.

**C**omment cela est-il possible ? C'est très simple en fait.

Prenez une application informatique qui déclenche automatiquement l'édition de lettres de relance au bout d'un délai de (allons, faisons simple) 30 jours. Oui, oui, c'est bien d'Hélios que je parle. C'est bien, il y en a qui suivent.

Prenez une décision prise en haut lieu, non, encore plus haut, à Paris pour être précis, qui décide de confier l'ensemble des impressions de ces lettres de relance à une seule et même structure, le Centre Éditique de Lyon.

Prenez un créancier, l'État, qui rencontre quelques problèmes de délais de paiement suite à la bascule sous Chorus.

Qu'obtenez-vous ?

Un échange de mails surréaliste entre 2 agents de services de la DRFiP :

*« Bonjour,  
Je vous prie de bien vouloir trouver en pièces jointes deux lettres de relance dont j'ai été destinataire.  
Je gère la taxe foncière pour les biens appartenant à l'Etat et qui y sont assujettis par contre le "dégrèvement taxe foncière suite à sécheresse printemps" ne me dit strictement rien.*

*Je me demande s'il n'y a pas une erreur d'aiguillage, je n'ai pas eu d'avis d'imposition à ce sujet.*

*Pourriez-vous m'apporter des précisions, des références à un dossier précis et me dire à quoi ces montants de 32.-euros et 54.-euros se*

*rapportent ? Je vous remercie de me préciser les coordonnées de la personne ou du service à qui adresser ces deux lettres de relance.*

*Cordialement. »*

Et la réponse apportée :

*« Bonjour,  
Il s'agit des fameux dégrèvements sécheresse. Au vu des avis de dégrèvement, les communes ont émis des titres de recette. Mais les lettres-chèque de remboursement sont arrivées un peu tard, ajouté à cela que le collègue qui devait traiter ces lettres-chèque n'a pu le faire qu'encore un peu plus tard en raison de sa charge de travail et que l'automate de poursuite d'Hélios est paramétré à 30 jours. Les lettres de relance ont donc été générées avant que nous ayons encaissé les lettres-chèque correspondantes. Cerise sur le gâteau, le centre national des éditions ayant pris 3 semaines de retard sur le traitement des fichiers des courriers de relance, vous avez reçu des lettres de relance fin janvier pour des situations de créances arrêtées au 04 janvier.*

*En un mot, ne tenez aucun compte de ces lettres qui ne sont que les conséquences croquignolesques du fonctionnement de plus en plus surréaliste de notre chère administration.*

*Je vous souhaite une bonne soirée.*

*Cordialement. »*

Ou comment s'auto-crée du boulot entre services. Ça c'est productif !

Il faut quand même préciser la situation à Lyon :

*A la date du 27/01/2012, le retard de production Hélios pris suite à l'incident éditique est résorbé.*

*Les flux, lettres de relance et mises en demeure, suivants ont été traités en production :*

*- Flux des journées du 12/01, 13/01 et 17/01 remis à la poste le 24/01/2012 soit 168 579 plis,*

*- Flux du 18/01/2012 remis à la poste le 25/01/2012 soit 304 165 plis,*

*- Flux des 19/01 et 20/01 remis à la poste le 26/01/2012 soit 304 620 plis,*

*- Flux des 23/01, 24/01 et 25/01 remis à la poste le 27/01/2012 soit 456 374 plis,*

*- Flux du 26/01 remis à la poste le 27/01/2012 (nombre de plis non précisé)*

**Le traitement des flux Hélios a désormais repris le rythme habituel.**

Enfin.

C'est quand même une bonne nouvelle !

Si, si, on va peut-être pouvoir enfin commencer à travailler sereinement sur les opérations de fin d'exercice 2011 et de début 2012 sans être continuellement pendus au téléphone à donner le même genre de réponse aux contribuables exaspérés par **« l'incompétence notoire de ces faïnéants de fonctionnaires »**.

La Cigogne s'est amusée à additionner le nombre de plis remis ainsi avec un certain retard, pour ne pas dire un retard certain : il y en a juste 1.233.738.

**No comment.**

Mais comme disent notre DG et la ministre après la grève du 2 février, « les suppressions d'emplois n'affectent pas les missions et peuvent donc continuer sur leur rythme actuel ...»

**Il n'y a pas pire aveugle que celui qui ne veut pas voir ... le mur !**

## Quand l'économie devient un sacerdoce !

**D**u fait de la fameuse fusion aux Finances, et des importantes restructurations qui en ont résulté, les services affectés au contrôle fiscal dans le département, ont été séparés des SIP et SIE et regroupés sur 5 sites distincts. Tout avait été prévu, enfin, presque tout ! On s'est bien vite rendu compte d'un gros problème au niveau des consultations de la MMA (Machine Multi Applicative). Les collègues des 5 brigades de vérifications et des Pôles d'expertise et de contrôle se retrouvaient du jour au lendemain sans leurs applications ou tout comme.

Appelés à la rescousse, les informaticiens de la DRFIP ont rapidement trouvé une solution « provisoire » de remplacement, en affectant une quinzaine de P.C. à la MMA.

Imaginez donc, ces appareils entassés à même le sol, exposés à la poussière et aux gravats (du fait des interventions régulières des électriciens et autres corps de métiers) dans un coin du local informatique du CFP de Strasbourg-Vosges.

Du fait de leur entassement derrière une armoire informatique, certains de ces appareils sont difficilement atteignables, et pour l'anecdote, lors de coupures de courant intempestives (ce qui arrive de temps à autres), il faut recourir à un manche à balai, ou une perche quelconque pour rallumer les ordinateurs. Cela ne s'invente pas.

Or, malgré cet ersatz, les utilisateurs des applications concernées peinent journellement à y entrer et perdent du temps. En fait, il s'avère que pour améliorer le rendement de la MMA, il suffirait tout simplement d'augmenter la capacité de la bande passante de 2 Mégas à 3 Mégas. Trop cher, sans

doute. Lorsque l'on sait que ladite augmentation s'élèverait à 45 € H.T. par mois et par site, donc à 225 € HT par mois pour l'ensemble des cinq sites du département concernés, l'on peut légitimement s'interroger sur la motivation de notre DRFIP pour le contrôle fiscal.

Ces économies de bout de chandelle laissent les personnels et la CGT perplexes quant aux choix financiers et aux priorités de nos décideurs locaux. Se désintéresserait-on soudainement dans le département des résultats du contrôle fiscal ? Décidément, on marche vraiment sur la tête.



## Après l'heure, c'est plus l'heure !

**A**ucun lecteur assidu de la Cigogne ne peut plus l'ignorer à ce jour, le site du 35 avenue des Vosges est un immense chantier depuis plus d'un an et demi, et ce n'est pas fini. Cela signifie concrètement plus de 17 mois de bruit, de poussière, d'encombrements, d'échafaudages, d'odeurs parfois agressives, voire nauséabondes, de déménagements incessants.

Durant cette longue période disons le, pénible, où les agents ont largement pris sur eux, et ont continué envers et contre tout à assurer leurs missions, selon leur haute conception du service public (d'ailleurs le public lui aussi a respiré poussières et odeurs), nulle trace des représentants du CHSCT (comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail) hormis l'une ou l'autre rapide visite sporadique de l'agent ACOMO (agent chargé de la mise en oeuvre de la politique d'hygiène et sécurité) en fin de chantier de restructuration.

Un petit rappel s'impose, il ne faut pas confondre, le chantier de mise en place des SIP de Strasbourg, qui a succédé au chantier de mise en sécurité du bâtiment.

Et voici « Ô surprise », qu'au mois de janvier de cette année déjà annoncée catastrophique, apparaît un personnage inconnu des agents du 35, l'IDEP chargé du CHSCT, Serge SPETTEL, pour une visite exhaustive du site (sic), pour ainsi dire « quand le train a passé » (traduction littérale d'une expression alsacienne) ! Comme ça tout d'un coup ? Les mauvaises langues diront que ça cache forcément quelque chose.

Quel dommage, car son intervention quelques mois avant, aurait peut être permis de corriger de nombreuses erreurs, voire énormités à la fois dans la conception et la réalisation du chantier. Exemples multiples : du chauffage dans les toilettes nouvellement créées, des

cloisons permettant l'aération des locaux ou évitant de participer à l'évacuation des coliques du voisin, l'isolation phonique de certains bureaux etc., et que d'économies réalisées au passage ! Là, présentement, il y a du boulot en perspective pour refaire ou corriger.

Depuis lors donc, les envoyés du CHSCT sillonnent les couloirs et les bureaux du bâtiment en prenant des notes, des notes et encore des notes, dans le but évident de rédiger un rapport évidemment tout aussi « exhaustif », qui forcément sera volumineux, de toutes les insuffisances constatées en matière de sécurité. C'est tard, mais après tout pourquoi pas. Dans cette optique l'intention serait encore louable !

Mais quelles seront les suites données à ce futur gros rapport, car des incongruités, n'en déplaise au sieur PRAITANO (voir cigognes précédentes), il en existe dans l'immeuble. Sera-t-il lu en haut lieu ? Quel usage en sera-t-il fait ? Les crédits nécessaires aux rectifications seront-ils débloqués ? Le mystère reste entier.

Hélas, il n'en est rien. Derrière cette intervention aussi soudaine que tardive se cache un objectif nettement moins avouable, la chasse aux frigos (lire aux cuisines clandestines). Ce qui veut dire en langage clair, que sous prétexte de recenser les câbles qui se baladent, les triplettes à répétition, bref les risques inhérents au branchement de petits appareils électriques du type cafetières, petits réfrigérateurs ou autres bouilloires, qui certes existent, il est en fait question de dicter aux agents leur façon de manger, et de proscrire le dernier petit confort qui permet aux agents de tenir le coup en dépit de la pression permanente (café, tisane, etc.), tout en ne s'éloignant pas de leurs postes de travail.

Quel gain pour l'administration ? La CGT se pose honnêtement la question de l'utilité de cette nouvelle mesquinerie ? Il y a ceux qui ont du temps à perdre, il y a ceux qui ont des idées biscornues, il y a enfin ceux qui font de sales besognes (Beurk).



## LE PELP...IMPALPABLE ? (suite)

**C**a y est il est officiel, il existe (sur le papier), il est né le 1<sup>er</sup> janvier 2012, c'est le Pôle d'Evaluation des Locaux Professionnels !

Cependant, la direction essaie encore de préciser son organisation et son mode de fonctionnement. N'aurait-on pas mis la charrue avant les bœufs, sauf vot' respect ?

Car ce PELP n'est pas une structure, il reste imbriqué dans l'organisation du CDIF Strasbourg et du SIP de Molsheim (+ SIP de Schiltigheim au 01/09/2012), ce qui implique des liaisons obligées avec les secteurs fonciers qui gèrent les locaux d'habitation et un micmac avec les applications informatiques qui ne sont pas conçues pour.

Et si la direction met du temps à accoucher de sa note sur l'organisation du PELP c'est qu'elle découvre, Ô émerveillement, que la gestion du foncier ne se divise pas selon l'affectation des locaux mais se traite au niveau du bâtiment dans son ensemble. Si on persiste dans cette voie, on aura la même réforme foireuse que CDI-CDIF.

Les bases d'imposition des impôts directs locaux risquent fort de s'en ressentir, indépendamment des suppressions d'emplois qui laissent les services exsangues.

Car bien sûr on croit que ce PELP est la panacée pour exécuter les travaux d'évaluation des inspections cadastrales des CDIF + les travaux de fiabilisation des bases des SIE. Ce qu'on oublie c'est que si ces services n'arrivaient plus à fournir ce n'était pas parce que l'organisation était mauvaise mais bien parce que les suppressions d'emplois les avaient étranglés.

Et bien pour le PELP, ce sera le même avenir car les causes du non fonctionnement seront les mêmes !

## Un concert privé ou bien ...

1000 places.

Telle est l'inscription que l'on peut lire à l'entrée.

Mais à l'entrée de quoi ?

D'une salle de spectacle pour un concert ?

Non, c'est bien plus vicieux.

C'est pour l'accès au 8<sup>ème</sup> échelon d'agent administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe.

« Mais, » me direz vous, « et les quelques 12.000 autres ayant vocation ? »

« Ben, ils n'ont qu'à revenir tenter leur chance l'an prochain !!! »

La CGT Finances Publiques condamne cette modalité d'accès et exige la levée de tout contingentement dans l'accès au 8<sup>ème</sup> échelon.

Signez massivement la [pétition](#) disponible sur notre site internet.

L'adresse pour le lien :

[http://www.financespubliques.cgt.fr/IMG/pdf/petition\\_1\\_page\\_gt\\_8e\\_echelon\\_du\\_25\\_11\\_2011.pdf](http://www.financespubliques.cgt.fr/IMG/pdf/petition_1_page_gt_8e_echelon_du_25_11_2011.pdf)



## GRÈVE DU 2 FÉVRIER 2012

**L**e 2 février 2012, 1 agent sur 3 de la DGFIP était en grève pour protester contre les suppressions d'emplois, les conditions d'exercice des missions toujours plus difficiles, les conditions de travail dégradées, la non reconnaissance des qualifications et des rémunérations à la baisse .

La DG a reconnu que le nombre de grévistes était conséquent. C'est dans les cadres C et B que les grévistes étaient les plus nombreux et pour cause : ils subissent de plein fouet la dégradation de la situation dans les services.

Le cynisme du DG et de la ministre s'illustre à travers leur réponse à ce mouvement de grève : « les suppressions d'emplois n'affectent pas la qualité des missions et peuvent donc continuer sur leur rythme actuel »

Sur les conditions de travail : elles sont qualifiées gentiment de « tension dans le travail ».

Quant aux rémunérations, c'est « NON ».

La seule proposition de la DG est l'ouverture de discussion autour du calendrier 2012 sur la fusion CDI-CDIF, la question de la fiscalité patrimoniale et le service rendu aux collectivités locales.

Que la DG le veuille ou pas, la mobilisation du 2 février est un fort encouragement pour amplifier le mouvement engagé.

La CGT Finances Publiques continuera d'agir dans l'unité pour stopper les politiques régressives et exiger des négociations sur les revendications de la plateforme intersyndicale.

## Déclaration liminaire au CTL du 19 janvier 2012

Le démographe Emmanuel Todd déclarait dans une récente interview à l'hebdomadaire Le Point : « *la triste vérité est que nous sommes gouvernés par des imbéciles, les gens qui sont aux commandes doivent être tenus pour responsables.....* » Il traitait aussi les ministres Baroin et Pécresse, d'incompétence au sommet. Si effectivement, il y a de quoi parfois se poser des questions, nous ne partageons pas complètement cette analyse. Nous ne crierons donc pas à l'imbécillité de tous les responsables, bien au contraire, nous pensons qu'ils font preuve d'une grande intelligence pour maquiller par de grands discours très complexes et ultra techniques - la collusion pourtant évidente entre les milieux politiques libéraux et le milieu financier international. Par exemple, aujourd'hui, ces milieux ne parlent plus de crise du système capitaliste, mais répètent en boucle le nouveau terme à la mode :

« la crise de la dette ».

Ainsi, une propagande subtile affirme de manière insignifiante que la crise actuelle, c'est principalement le problème de la dette publique, et que la dette publique proviendrait essentiellement du nombre de fonctionnaires... Autant de stupidités affirmées néanmoins avec beaucoup d'intelligence. Ainsi la crise n'aurait rien à voir avec la spéculation débridée, rien à voir avec un très mauvais partage des richesses (richesses qui ne cessent pourtant d'augmenter)... et rien à voir, bien sur, avec l'aberration d'un système capitaliste devenu fou et qui s'acharne à vouloir faire sauter les dernières protections, les derniers gardes-fous incarnés par l'Etat... Un peu l'exact contraire du système soviétique avant son effondrement... mais la déliquescence en est néanmoins toute aussi évidente et le dogmatisme de la rentabilité contre la Démocratie tout aussi inacceptable.

C'est clairement cette logique totalitaire et ce dogmatisme en apparence absurde (où, comble de l'idiotie, les fonctionnaires sont présentés comme grands responsables de la crise) qui a présidé à la décision cette année à la DGFIP de supprimer encore 2441 emplois ! 13000 emplois supprimés depuis 2008 ! Là encore, un choix en apparence stupide (attaquer l'os en matière d'emploi n'est pas très malin !), mais au final un choix idéologique implacable au service des milieux ultra libéraux pour qui l'Etat doit pratiquement disparaître pour empêcher toute régulation sociale... Services Publics, Retraites, Protection Sociale, tout doit disparaître au service d'un système financier qui veut définitivement s'accaparer tous les pouvoirs, toutes les richesses et faire taire toute contestation.

A la DGFIP, dissimulé avec la fusion en paravent, c'est derrière une nouvelle présentation extrêmement complexe et technique (MAGERFIP et compagnie), qu'ont donc été présentées cette année les suppressions d'emplois à nos représentants nationaux. Au niveau local, la même aberration avec TAGERFIP (qui remplace ORE et TSM).

Au final, on apprend que les soi disant gains de productivité ne justifient que 25% des suppressions nationales, le reste étant calculé par une contribution proportionnelle avec un taux établi à 2,05% pour le PLF 2012... le tout agrémenté de correctifs (métiers et environnementaux) et d'un ajustement de soutenabilité... Tels sont les éléments du tout nouveau et assez fantastique jargon accompagnant la mise en place du nouvel outil de calcul des emplois. Sauf que la localisation des suppressions d'emploi ressemble plus au final à une loterie qu'à un projet logique.

Pour la Cgt, toutes les suppressions d'emplois proposées sont complètement injustifiées et nous n'envisagerons à aucun moment de vous demander - comme les nouveaux statuts en CTL vous le permettent- de nous représenter un nouveau projet en reconvoquant. Aucun poste, aucun service n'est en mesure aujourd'hui de subir une suppression. Nous condamnons les suppressions d'emplois globales et cela quel que soit l'habillement actuel ou à venir qui pourrait être donné à ce projet funeste.

Ces suppressions d'emplois sont bien une immense et dangereuse bêtise en terme d'exercice des missions et de conditions de travail. Elles sont également une insulte faite aux agents qui ne voient jamais la fin du processus et qui ne peuvent qu'être encore plus mal au vu de tout ce que nous apprenons de ci de là. Quid du scannage des 2042 par exemple ? Exit le syndrome France Télécom ? Quid encore des annonces de la Cour des Comptes ? En effet, nous avons vu que la DG a annoncé la mise en place d'un comité stratégique avec pour objectif l'examen de recommandations de la Cour des Comptes datant d'octobre dernier qui pointe de lourdes évolutions :

- Chorus, où la constitution à terme d'un service ou d'une agence autonome
- France Domaines, avec pourquoi pas un rattachement aux préfets
- Reprise du rapprochement CDI/CDIF
- Envisager la création de trésoreries hospitalières spécialisées affectées aux communautés hospitalières de territoires.
- Redéployer le réseau des trésoreries en envisageant de nouvelles fermetures
- Revenir aux notions de FRONT OFFICE – BACK OFFICE avec pôles d'expertises départementaux et même supra départementaux avec nouvelles fermetures
- Réfléchir au regroupement de SIE entre eux et faire de même pour les SIP quand il y en a plusieurs au même endroit.
- Et bien sur la réingénierie des processus afin d'annoncer de fumeux nouveaux gains de productivité et continuer à détruire nos emplois et au final nos missions de Service Public.

Comment décemment voulez vous parler d'améliorer les conditions de travail, d'améliorer nos missions d'agir pour le moral des troupes ? Nous sommes venus juste pour rappeler que nous ne cesserons d'exiger:

L'arrêt des suppressions d'emplois ;

Un état des lieux des conditions d'exercice des missions et des charges de travail pour les agents ;

La détermination et la création d'un volume d'emplois nécessaires ;

La réouverture du dossier des doctrines d'emplois.

Pour la CGT le monde du travail doit imposer une autre répartition des richesses permettant de gagner la bataille de l'emploi, des salaires, des retraites et des conditions de travail.

Le nouveau fonctionnement des CTL, fait que seuls les élus votent et que si le vote des élus est unanimement contre le projet de l'administration, un nouveau CTL devra être convoqué...

Sachez, dès à présent, que si tel devait être le cas, il se tiendra sans les élus de la CGT.

<b>Budget</b>	<b>REV-VISION</b>	<b>SOMMAIRE</b>
<p><b>L</b>a dotation globale de fonctionnement 2012 de la DRFiP du Bas-Rhin a été réduite de 19%.</p> <p>La direction encourage vivement les agents à chasser le « gaspi », par exemple n'imprimer que l'indispensable et systématiquement en recto-verso.</p> <p>Ami lecteur, la Cigogne te propose un petit jeu : sauras-tu calculer combien d'impressions recto-verso tu pourrais faire avec un budget équivalent à la masse salariale annuelle d'un directeur de cabinet d'Administrateur Général des Finances Publiques ?</p> <p>Envoies nous ta réponse, la Cigogne ne préfère pas faire le calcul.</p>	<p><b>D</b>ans son rapport au Parlement sur les conséquences de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, la Direction Générale mentionne comme conséquence induite l'augmentation des bases de taxe d'habitation au motif que l'envoi systématique de déclarations aux propriétaires de locaux professionnels va provoquer la révélation de changements d'affectation de commercial en habitation. Elle n'a pas tort. De là à ce que les services aient les moyens en personnel pour les prendre en compte en plus de leurs travaux habituels qu'ils n'arrivent déjà plus à assumer.... La DG a encore de grandes illusions à perdre !</p>	<p><b>Page 1 :</b> EDITO</p> <p><b>Page 2 :</b> Un battement d'ailes de papillon à Lyon et c'est toutes les trésoreries de France qui satureront.</p> <p><b>Page 3 :</b> Quand l'économie devient un sacerdoce, Après l'heure, c'est plus l'heure !</p> <p><b>Page 4 :</b> Le Pelp Impalpable ? (suite) Le concert privé ou bien ... Grève du 2 février 2012</p> <p><b>Page 5</b> Déclaration liminaire au CTL du 19 janvier 2012</p> <p><b>Page 6 :</b> Budget, REV-VISION, Sommaire, 29 février : Mobilisation syndicale européenne— Non à l'austérité ! Assemblée Générale.</p>
<p><b>29 février : Mobilisation syndicale européenne - Non à l'austérité !</b></p>		
<p><b>L</b>a CGT, ses organisations professionnelles et territoriales appellent tous les salariés à se mobiliser dans l'unité syndicale la plus large, à décider de la grève sur les lieux de travail le 29 février 2012 et à participer aux manifestations interprofessionnelles qui seront organisées sur tout le territoire dans le cadre de la journée européenne de mobilisation à l'appel de la CES.</p> <p>Les modalités précises de la manifestation départementale vous seront communiquées dans les prochains jours. La CGT a déjà pris contact avec les syndicats allemands qui s'inscrivent dans cette journée de luttes et d'actions.</p>		

**Notre Assemblée Générale se tiendra  
Jeudi 23 février 2012 à partir de 8h30 au CIARUS à Strasbourg.  
Chaque agent, syndiqué ou non, a le droit d'assister une fois l'an à l'assemblée générale du syndicat de son choix.  
N'hésitez donc pas à inviter les collègues proches de nos idées.  
Les détails sur notre site internet.**

**JE ME SYNDIQUE à la CGT Finances Publiques**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Grade : \_\_\_\_\_ Echelon : \_\_\_\_\_

Adresse Administrative : \_\_\_\_\_

Adresse Personnelle : \_\_\_\_\_

Bulletin à retourner au syndicat par l'intermédiaire du correspondant local ou à :

Jean Michel CHAIRON à la TP Drulingen  
Michel BASTIAN au SIE de Haguenau